

L'accompagnateur intervient au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) sur tous les publics. Il n'exerce pas en autonomie son activité de bénévole au sein d'une structure. Il n'est donc pas responsable de la mise en œuvre des actions pédagogiques et techniques. Il participe à l'organisation et à la sécurité des publics.

### 3 sessions de formation disponibles au choix.



Journée théorique  
**Samedi 13 janvier 2024**  
de 9h00 à 17h00



Salle du CDOS  
6 impasse de la Boullerie  
NEVERS

Journée théorique  
**Samedi 27 janvier 2024**  
de 09h00 à 17h00

Salle VIP Rosemon  
rue des Vignerons  
BESANÇON

Journée théorique  
**Samedi 9 mars 2024**  
de 9h00 à 17h00

Salle polyvalente du Centre  
Nautique  
rue du commandant Mouchotte  
MONTCEAU LES MINES



Il sera proposé aux stagiaires un temps d'animation sur une demi-journée Le samedi 23 Mars lors d'un stage départemental jeunes. ( Formation à NEVERS uniquement )

